

# INSTRUCTIONS POUR LETTRE DE RECOMMANDATION

Services aux Autochtones Canada (SAC) a mis à jour les informations requises pour soumettre une demande complète à l'Initiative les Enfants d'Abord (IEA). Veuillez consulter ci-dessous les dernières directives de SAC concernant les lettres de recommandation.

## LETTER DE RECOMMANDATION - DEMANDE RÉGULIÈRE OU DEMANDE DE PROJET

Une lettre de recommandation est un document signé par un professionnel de la santé ou de l'éducation, un travailleur social, un aîné ou un gardien du savoir travaillant avec l'enfant ou les enfants concernés par la demande de financement. Cette personne doit avoir une compréhension approfondie des besoins de l'enfant et faire partie de son cercle de soins. La lettre peut être rédigée sous forme de rapport d'évaluation, de recommandation, de référence ou de prescription, en fonction des besoins de l'enfant.

Cette lettre **doit** inclure:

- La date;
- Les besoins spécifiques et les diagnostics de l'enfant ou des enfants;
- Les services et/ou produits nécessaires pour répondre aux besoins identifiés;
- Une justification claire et spécifique à l'enfant, expliquant comment les produits et/ou services proposés répondront aux besoins non satisfaits identifiés dans la demande de financement;
- Le contexte familial et socio-économique justifiant la nécessité d'un financement pour les produits et/ou services demandés.

## VALIDITÉ

Pour être valide, la lettre de recommandation **doit** :

- Fournir des recommandations spécifiques à l'enfant, basées sur le champ d'expertise du professionnel, qui doit également faire partie du cercle de soins de l'enfant;
- Être fournie par un professionnel qui n'est pas celui offrant le service;
- Être valide pour une durée d'un an;
- Être mise à jour si un financement supplémentaire est nécessaire pour démontrer que les besoins de l'enfant ont évolué ou que les aides/services sont toujours nécessaires;
- Dans la majorité des cas, la lettre doit être rédigée par un professionnel de la santé certifié, membre d'un ordre reconnu, et doit inclure son nom, son titre ainsi que son numéro de membre. Vous pouvez contacter l'équipe de l'IEA Nunavik, qui vous indiquera si votre demande nécessite une lettre émanant d'un professionnel agréé.

## DEMANDE DE PROJET - 2 LETTRES DE RECOMMANDATION REQUISES

En plus des points mentionnés ci-dessus, les lettres de recommandation pour les demandes de projet doivent respecter les critères suivants :

- Une lettre doit être émise par le superviseur immédiat du demandeur, conformément aux procédures internes de votre organisation.
- Une deuxième lettre doit être rédigée par un professionnel de la santé certifié, membre d'un ordre reconnu. Cette lettre doit inclure le nom, le titre et le numéro de membre professionnel.

Il est important de comprendre que plus les lettres de recommandation sont détaillées et soutenues par des professionnels ayant une expertise élevée ou un niveau hiérarchique supérieur dans le domaine concerné par la demande, plus elles répondront aux exigences de SAC.

*\*Ces informations sont susceptibles de changer sans préavis  
3 février, 2026*



**Child First Initiative (CFI)**  
NRBHSS | RRSSSN P.O. BOX 900  
Kuujjuaq (Québec) J0M 1C0